

GAP



CONCERT Shy'm "remplace" Jane Birkin au Quattro

■ Jane Birkin a dû annuler pour raisons de santé le concert qu'elle devait tenir en hommage à Serge Gainsbourg au Quattro le 9 novembre. "La Ville de Gap a souhaité réagir au plus vite et a pris les contacts nécessaires, en recherchant en particulier un artiste plébiscité par la

jeunesse gapençaise", indique la mairie. Cette artiste sera la chanteuse Shy'm. Elle se produira le mercredi 5 décembre à 20 heures. La mairie note que la chanteuse se produira à Gap, au cœur d'une tournée de zéniths qui se terminera à Bercy en janvier 2013.

MASTERCHEF Annelise, la Gapençaise, dans le top 10

■ Annelise, la candidate originaire de Gap de l'émission culinaire MasterChef, est toujours en course après l'émission diffusée ce jeudi soir sur TF1. Annelise a passé avec brio la barre fatidique du "top 10" et fait partie des neuf candidats encore en lice pour décrocher le titre de

MasterChef 2012. Dans l'émission d'avant-hier, on l'a vue notamment cuisiner dans des conditions éprouvantes en plein désert marocain. Rappelons qu'ils étaient dix-neuf à avoir été sélectionnés, parmi des milliers de candidats, pour intégrer l'atelier.

RUE DE CHATEAUVIEUX Attention au sens interdit

■ Depuis quelques semaines, le chemin de Châteaueuieux qui rejoint la rue du Stade depuis Hyper U est en sens interdit. Or, de nombreux riverains continuent à l'emprunter malgré l'interdiction, soit par habitude, soit par négligence coupable, note-t-on au commissariat de police. Le commandant Valéry souhaite donc alerter les usagers de cette route que pour gagner un peu de temps, ils s'exposent à des contraventions, ce qui arrive très fréquemment. Le montant de l'amende est de 90 euros et les contrevenants se voient enlever quatre points sur leur permis de conduire, rappelle-t-il.

CONSEIL MUNICIPAL Alors que Véolia est la seule candidate à sa propre succession pour l'eau potable

La régie des eaux revient sur le devant de la scène

Le début du conseil municipal d'hier soir ressemblait à une entente (presque) parfaite entre la majorité et l'opposition. Jean-Claude Eyraud (groupe Gauche) a eu l'agréable surprise de voir une éventuelle gestion publique de l'eau gapençaise revenir sur le devant de la scène.

En effet, le maire, Roger Didier, a commencé par réaffirmer son souci de « faire baisser de façon substantielle le prix de l'eau, tout en garantissant un haut niveau de service et le maintien du patrimoine. » Un objectif qu'il pensait atteindre en renouvelant la délégation de service public (que détient actuellement Véolia) pour ce qui est de la gestion de l'eau dans la commune. La possibilité de créer une régie des eaux était donc loin d'être favorite dans les choix de la majorité. Oui mais voilà.

"Je doute que les conditions de la concurrence aient été respectées"

La société privée qui gère actuellement les "robinets" de la commune est la seule candidate à sa propre succession. Un manque de concurrence dont le maire s'est dit « un peu déçu ». Il a donc demandé de l'aide au secrétaire général de la préfecture, afin d'essayer de comprendre pourquoi d'autres entreprises ne sont pas manifestées.

En attendant, ce manque de concurrence en réponse à l'appel d'offres de la Ville fait que Roger Didier recommence à parler d'une régie comme d'une potentielle solution. « C'est bien la preuve que nous ne pratiquons pas

de dogmatisme », a lancé l'élu... Sans pour autant retourner complètement sa veste. « Si une régie devait se mettre en place, elle serait à la mode de chez nous », a-t-il martelé. « C'est-à-dire qu'elle mènerait une gestion économe et rigoureuse de l'eau », a-t-il précisé.

Pleinement satisfait de ce revirement de situation, Jean-Claude Eyraud a annoncé son soutien au premier magistrat, tout en réaffirmant que « l'accès à l'eau potable est un bien universel qui ne doit pas être géré par une entreprise privée. »

À ses côtés, Jean-Pierre Jaubert (PS) a enfoncé le clou en remettant en doute la bonne foi des leaders de la gestion de l'eau concernant ce dossier, sans les citer. « Je doute que les conditions de la concurrence aient été respectées. Les gros s'entendent entre eux. Il y a en France un partage des régions entre les quatre principaux groupes qui veulent gérer le réseau et se partagent le gâteau », a lancé l'élu de l'opposition. La majorité n'a pas cillé à l'écoute de ces accusations. Renforcée par ce coup de théâtre, l'opposition a donc insisté sur le fait que l'assainissement de la ville fonctionnait déjà en régie.

Une situation que le maire s'est refusé à calquer sur la future gestion de l'eau, défendant une régie "sur mesure", si régie il y a. L'option de délégation de service public reste tout de même envisageable, même si elle a aujourd'hui du plomb dans l'aile.

Afin d'aider les élus à trancher, Jacques Quastana, le préfet, devrait prochainement se pencher sur cet épineux dossier, qui est apparemment loin d'être réglé.

Marion MORGANA



Durant les premières heures de la séance, la majorité et l'opposition ont affiché des objectifs communs concernant d'importants dossiers tels que l'énergie, la gestion de l'eau ou encore le périmètre de la future communauté d'agglomération. Photo DL/Vincent OLLIVIER

Les élus soutiennent unanimement le projet de communauté d'agglomération

Le projet de périmètre de la future communauté d'agglomération était très attendu. Jouant la cohérence avec ses votes précédents, l'ensemble des élus s'est de nouveau prononcé à l'unanimité en faveur de la future communauté d'agglomération telle qu'établie par le préfet.

C'est-à-dire une entité comprenant les 24 municipalités qui composent les communautés de communes de la Vallée de l'Avance et de Tallard-Barcelonnette.

Malgré cet accord parfait, la plupart des conseillers, le

maire y compris, regrettent que La Roche-des-Arnauds et Manteyer (et même Radoubou, pour l'opposition) ne soient pas intégrées à ce projet, alors que ces communes font partie du bassin de vie de Gap et souhaitent rejoindre sa future communauté d'agglomération. Roger Didier a aussi redit sa déception quant aux aides qu'il espérait de l'État.

La Ville avait en effet sollicité ce dernier pour financer l'intervention d'experts extérieurs qui seraient intervenus pour « mettre fin aux ré-

ticences par méconnaissance » des réfractaires à la communauté d'agglomération.

Gap espérait obtenir 80 % de subvention sur les 60 000 € qu'aurait coûté cette initiative. L'État n'a accepté d'en donner que 5 000. Cette idée a donc été abandonnée. Les élus ont tout de même créé six groupes de travail afin d'étudier à la loupe le futur rapprochement des communes, car il « ne s'agit pas de construire une usine à gaz », a rassuré le premier magistrat.

M.M.

LOISIRS La structure fait sa rentrée le lundi 1er octobre. Les inscriptions sont ouvertes

Les activités reprennent au centre social des Pléiades

Le centre social des Pléiades, la journée de mercredi était consacrée aux inscriptions. Le centre social propose une palette d'activités en sport et culture pour les enfants, les jeunes et les familles, sans oublier le mercredi l'accompagnement scolaire du primaire au collège.

Les activités reprennent ce lundi 1er octobre et les inscriptions se poursuivent aux heures d'ouverture du centre social, tous les après-midi de 14 à 17 heures, du lundi au vendredi.

Voyager à un prix raisonnable
L'association de quartier "Partages" attendait ses adhérents pour présenter une partie de son programme.

Des sorties mensuelles sont proposées à destination d'une ville ou par rapport à une thématique. Créée il y a quatre ans, "Partages" regroupe une centaine de membres venus des deux départements sud alpins.

Ils participent à la programmation de l'année et s'impliquent dans les sorties.

Une permanence de l'association est assurée le deuxième et le quatrième lundi du mois, de 14 à 17 heures, afin de prendre les adhésions comme les inscriptions aux sorties et petits voyages.

I.C.

POUR EN SAVOIR PLUS
20 Avenue de Bure 05000 Gap
04 92 53 72 22



L'association de quartier "Partages", au centre social, regroupe une centaine d'adhérents des Alpes du Sud. Elle propose tout au long de l'année des sorties à la journée et des petits voyages à un prix raisonnable.

AGENDA

AUJOURD'HUI

CULTURE

Patrimoine et art contemporain

Visite guidée, au musée, à 14 heures. Parcours découverte au sein de l'exposition "Chaque jour est un pas", des collections du Musée et des expositions temporaires.

Assemblée générale

Organisée par l'association des donateurs de voix de la bibliothèque sonore de Gap, bibliothèque municipale, 10 heures.

CONSOMMATION

Association nationale de consommateurs et usagers

Assemblée générale, aujourd'hui, centre social de Beauregard, 40 route Sainte-Marguerite 05000 Gap, à 9 h 30 jusqu'à 11 h 30. L'assemblée générale de l'Union locale des Pays du Buëch aura d'abord lieu et ensuite celle de l'union départementale 04/05. La CLCV fête à cette occasion son 60^e anniversaire.

PORTES OUVERTES

Au 4^e Régiment de chasseurs

Ouverture au public, de 10 h à 20 heures, et demain de 10 h à 19 heures.

ANIMAUX

40^e anniversaire de la SPA

Au parc de la Pépinière, nombreuses animations gratuites de 13 h à 18 h. Demain, toute la journée, vide-greniers. Tél. 04 92 51 42 44.

DEMAIN

PATRIMOINE

Fête les Parcs Naturels régionaux

Randonnées, découvertes, animations... Tout le programme sur regionpaca.fr.

LUNDI

SOLIDARITÉ

Vesti-Boutique

Ouverture à la Croix rouge française, 78 route de Sainte-Marguerite, du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h.

LOISIRS

Centre social "Les Pléiades"

Reprise des activités le lundi 1^{er} octobre. Informations : 04 92 53 72 22.

CIRCULATION

Parking de la Commanderie neutralisé

Du 1^{er} au 5 octobre, pour la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive en vue de la construction d'un parking semi-enterré de 4 niveaux. Début des travaux en juin 2013 pour une durée de 11 mois.

UTILE

DE GARDE

Samu

Composer le 15

Maternité

Tél. 04 92 40 61 14

Maison médicale

Ouverture de 12 h à minuit - 3, rue Maurice-Garnier. Tél. 04 92 52 28 15.

Dentiste de garde

Tél. 04 92 51 94 94

Pharmacie de garde

Se renseigner au commissariat de police.

Commissariat de police

Composer le 17

Sapeurs-pompiers

Tél. : 18 ou 112.

LOISIRS

Stade de glace Alp'Arena

Ouverture au public mercredi, samedi et dimanche de 14h à 17h ; vendredi et samedi nocturne de 21h à 23h.

Stade nautique de Fontreyne

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés. Tél 04 92 51 14 99
Lundi : 14h-18h

Mardi : 19h30-22h
Mercredi : 14h-18h
Jeudi : 17h-19h30
Vendredi : 19h30-22h
Samedi : 14h-18h
Dimanche : 9h-12h

Piscine de la République

Tél. 04 92 51 22 67
Lundi : 18h30-21h
Mardi 8h-9h/12h-14h
Mercredi : 12h-14h/18h30-21h
Jeudi 8h-9h/12h-14h
Vendredi : 12h-14h
Samedi : 8h-12h

Bibliothèque municipale

Tél. 04 92 53 26 73
Lundi : fermeture
Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-18h
Mercredi, samedi : 10h-18h

Bibliothèque pour tous

10, rue du Centre
Tél. 04 92 53 95 10
Mercredi : 10h à 12h -15h30 à 18h30
Jeudi : 15h30 à 18h30
Samedi : 10h à 12h - 15h30 à 18h30

Musée Muséum départemental

Avenue Maréchal-Foch
Tél. 04 92 51 01 58
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 14h à 17h
Samedi, dimanche : 14h à 18h. Fermeture au public le mardi.

POUR NOUS JOINDRE

Le Dauphiné Libéré - 1, avenue Jean-Jaurès.
Le centre départemental de Gap est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Téléphone : 04 92 51 21 46. Télécopie : 04 92 51 83 83.
Courriel : centre.gap@ledauphine.com

